Ce texte est une première proposition de note de cadrage et pourra être ajusté en fonction des retours des personnes concernées (les membres du comité d'animation et les lieux volontaires).

Coopérer pour changer de cap ?

Note de cadrage

Cette note de cadrage a vocation à préciser la démarche de recherche-action participative entreprise par des membres du Collectif pour la Transition Citoyenne.

Pourquoi cette démarche ?

Face aux crises sociales, écologiques et économiques, les alternatives jouent un rôle essentiel dans la construction d'autres imaginaires, récits et modes de vie. Cependant, la coopération entre les organisations qui les portent et les incarnent ne va pas de soi : essoufflement des personnes engagées et des dynamiques, des modèles économiques fragiles, des attaques récurrentes au modèle associatif d'intérêt général et au non lucratif, une mobilisation des publics inégale, parfois insuffisante, des fonds publics en baisse, sans compter un rapport au temps qui s'accélère. Ces difficultés semblent générer un repli sur sa cause, voire sur son organisation et sa survie.

Pourtant, pour le Collectif pour la Transition Citoyenne (CTC) : le changement de cap, qu'on l'appelle transition, redirection ou bifurcation, ne peut se faire sans renforcer la coopération entre ces alternatives. C'est pourquoi, des associations d'éducation populaire, de la solidarité internationale, environnementale et de l'économie circulaire ont constitué un groupe *Se renforcer* au sein du CTC, pour amplifier, visibiliser et vitaliser les alternatives. En outre, pour favoriser l'information sur les alternatives, l'engagement d'un plus large public, accroître la communauté des personnes mobilisées, ce groupe ambitionne de réaliser un maillage des lieux ressources sur les territoires (en lien avec Transiscope).

C'est dans ce contexte qu'un comité d'animation d'acteurs-chercheurs s'est constitué en réponse à l'appel à projet FDVA Études et expérimentations pour mener une recherche-action participative (une démarche dans laquelle acteurs et chercheurs coconstruisent un processus de production de savoirs nouveaux potentiellement utiles à tous et toutes). Il s'agit dans ce cadre d'explorer le rôle des lieux associatifs ouverts au public (boutiques Artisans du Monde, ressourceries, tiers-lieux...) comme catalyseurs de coopération. Plusieurs questions se posent et nous en listons ici quelques-unes : Cet intérêt à coopérer pour changer de cap est-il partagé ? Quelles sont les pratiques de coopération dans/par les lieux et que génèrent-elles ? Quels sont les freins et les leviers à la coopération, et de quelle coopération parle t-on ?
Concernant plus spécifiquement le CTC : Comment le processus de convergence d'alternatives à l'échelle nationale accélère le maillage local et comment l'ancrage territorial des lieux influence le national ? Dans quelle mesure les propositions du CTC (Fêtes des possibles, Pacte, Observatoire) favorisent-elles les coopérations ?

Pour élaborer des pistes de réponses concernant ces enjeux de coopération, il est proposé à des lieux associatifs volontaires de rejoindre la démarche.

Mise en œuvre

La proposition est d’inscrire cette mise en œuvre dans deux axes : la documentation et l’expérimentation.

Axe 1 - Documenter les pratiques de coopération

Chaque lieu volontaire documente ses pratiques de coopération, ses difficultés et ses attentes, en lien avec ses questions propres. Pour cela :

• Une formation aux méthodes d'enquête pourra être proposée par la Chaire CASSIS.

• Un suivi et accompagnement sera assuré par le comité d’animation.

• Des enseignements seront tirés à la fois à l'échelle de chaque lieu et de manière transversale.

Le comité d’animation participe à la documentation des pratiques des lieux via des outils de collecte d’informations.

Des ressources complémentaires existantes pourront alimenter ces démarches :

• L'observatoire annuel du CTC, permet de documenter les pratiques de coopération des membres.

• La cartographie et le bilan des évènements organisés pendant la fête des possibles permettent d’identifier des coopérations sur des territoires.

Axe 2 - Expérimenter des dispositifs de coopération

• Sur la base des enseignements de l'axe 1, des dispositifs de coopération seront co-construits avec les lieux participants.

• Ces dispositifs seront testés et évalués à l'aulne du changement de cap poursuivi, dans des cadres variés (par exemple ceux proposés par le CTC comme la Fête des possibles et le Pacte pour la transition).

• Les retours sur expériences seront partagés à d'autres acteurs de la transition.

Engagement des lieux volontaires

Pour garantir la pertinence de la démarche, les lieux associatifs qui souhaitent participer devront :

• Désigner au moins une ou deux personnes référentes pour suivre l'ensemble de la démarche sur la période 2025-2026.

• Participer aux rencontres regroupant le comité d'animation et les lieux volontaires (collège Études et Expérimentations).

- 1 fois en présentiel annuellement (S2 2025 - S2 2026)
- La deuxième année des rencontres à distance plus régulières seront organisées en plénière (en fonction des disponibilités des membres des lieux)

• La première année notamment, participer à des temps d'appui au cas par cas avec le comité d'animation, portant sur les questions d'études plus spécifiques de chacun des lieux.

• Documenter ses pratiques et contribuer à l'analyse des données.

• Expérimenter et évaluer des dispositifs de coopération.

Pourquoi s'engager dans cette démarche ?

• Renouer avec les principes de l'économie sociale et solidaire, où les praticiens concernés par une question, tentent d'y répondre en procédant par hypothèses et expérimentations (Draperi, 2007).

• Prendre du recul sur son fonctionnement et ses difficultés.

• Apprendre et se former en coopérant avec d'autres lieux qui se posent des questions proches.

• Explorer des leviers de dynamisation des activités existantes.

Cette démarche étant elle-même coopérative, elle nous informe également sur les freins et leviers à la coopération, des mises en perspectives régulières seront donc élaborées.

Animation de la démarche

Cette démarche est portée par un [comité d'animation] composé de :

• Un salarié de la Fédération Artisans du Monde (coordinateur).

• Un salarié du CTC (animateur).

• Un représentant du Réseau national des recycleries et ressourceries (membre du CTC).

• Une représentante d'ATTAC (membre du CTC).

• Deux représentants de l'Université Clermont Auvergne membres de la Chaire CASSIS (Communication Actions économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale).

L'objectif est de travailler en lien étroit avec les lieux volontaires pour continuer d'élaborer la démarche.

A minima, les frais de déplacement des membres des lieux volontaires seront pris en charge.

Complément méthodologique

Nous vous proposons d'échanger ensemble pour élaborer une cartographie de vos pratiques coopératives avec des partenaires extérieurs.

Par cartographie, nous comprenons trois dimensions :

- L'identification des acteurs externes avec lesquels vous entretenez des relations ;
- Une qualification de ces relations (quantitative, qualitative, fréquence, …) ;
- Vos attentes à l'égard de ces coopérations.

· Dans un premier temps, il s'agira d'entretiens avec le/la ou les principaux animateurs du lieu.

Ces entretiens donneront lieu à la production d’un premier document de synthèse qui sera validé par les premiers interlocuteurs.

· Dans un deuxième temps, nous vous proposerons d’organiser dans vos locaux une réunion pour soumettre ce premier document à discussion.

Ce deuxième échange permettra la production d’une nouvelle cartographie enrichie par la discussion.

Dans une deuxième phase, nous vous proposerons de comparer vos pratiques avec celles développées ailleurs dans d’autres lieux pour identifier et expérimenter des façons simples des pistes permettant de renforcer votre dynamique de coopération.